

## Communiqué de presse

### Un bureau culturel pour le canton de Neuchâtel

**Un bureau culturel ouvrira ses portes en 2024 dans le canton de Neuchâtel. Au service des structures, actrices et acteurs culturels neuchâtelois, il leur apportera un appui et des conseils par le biais de permanences physiques et d'une plateforme web. Cette initiative vise à contribuer à leur renforcement et à leur promotion. La constitution du bureau culturel est portée par l'association Culturecom.ne. Sa mise en place et son financement confirment une concertation importante en matière de culture entre le Canton, les villes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel et la Commune de Milvignes.**

La gestion d'une activité culturelle indépendante, l'administration d'une structure ou d'un projet culturel s'ajoutent bien souvent aux activités de création et de production. En effet, les professions artistiques peuvent notamment impliquer un nombre important de démarches administratives; des démarches auxquelles les actrices et acteurs culturels ne sont pas toujours préparés ou qui peuvent nécessiter un accompagnement spécifique. Afin de répondre à un besoin d'informations formulé par les milieux culturels et pour faire suite à un projet de permanences de conseil mis sur pied à Neuchâtel pendant le COVID, un bureau culturel neuchâtelois ouvrira ses portes au début de l'année 2024. Il se dote d'un site internet accessible dès aujourd'hui à l'adresse suivante : [www.plateformeculture.ch](http://www.plateformeculture.ch).

Le bureau culturel permettra de contribuer au renforcement des structures, actrices et acteurs culturels ainsi qu'au développement de leurs projets. Dans ce sens, des permanences seront proposées en ville de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel. Lors de ces rendez-vous bimensuels, des professionnel-le-s du domaine de la culture apporteront des conseils en matière d'administration générale, de diffusion, de communication, de comptabilité, de demandes de subvention, de communication ou encore de gestion de projets aux actrices et acteurs culturels – qu'elles et ils soient professionnels ou non. Cette initiative s'inscrit en complémentarité avec les liens essentiels qu'entretiennent collectivités publiques et milieux culturels.

Si un esprit de proximité sera cultivé par le biais de permanences physiques et de rencontres, une plateforme web est également mise en place. En regroupant de nombreux outils, elle a pour but de fonctionner comme relai de ressources et d'informations diffusées par les faitières, les associations professionnelles ainsi que les différents bailleurs de fonds (appels à projets, bourses, etc.), tout en cherchant à identifier les besoins d'information formulés par les milieux culturels. À moyen terme, le bureau culturel œuvrera à la promotion des structures, actrices et acteurs culturels neuchâtelois ainsi que de leurs projets. Il contribuera ainsi à les faire connaître et à les valoriser.

La constitution du bureau culturel est portée par l'association Culturecom.ne. Le projet et l'association s'inscrivent dans une dynamique neuchâteloise, mais également au sein d'initiatives similaires qui ont vu le jour dans l'espace BEJUNE. La phase de conceptualisation du projet a été soutenue par la Confédération et le Canton dans le cadre des projets de transformation - des soutiens spécifiques mis en place durant la pandémie. Sa mise en œuvre confirme une concertation importante en matière de culture entre le Canton, les villes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel ainsi que la Commune de Milvignes qui cofinancent le projet et son fonctionnement. En effet, ce bureau culturel permet de répondre à des objectifs communs par une mesure coordonnée en faveur des milieux culturels.

Dans un avenir proche, une association tierce et indépendante sera constituée et prendra le relai de Culturecom.ne. Avec l'appui d'une personne en charge de la coordination, l'association assurera l'administration et la gestion du bureau culturel ainsi que ses développements à venir.

**Contacts :**

- 2 -

**Marie-Thérèse Bonadonna, cheffe du service de la culture, tél. 032 889 69 08 ;**

**Virginie Galbarini, co-présidente de Culturecom.ne, tél. 079 699 62 68.**

Neuchâtel, le 24 octobre 2023